

Lot n° : **1**
 Section : AK
 N° : 168
 49, rue des Glycines

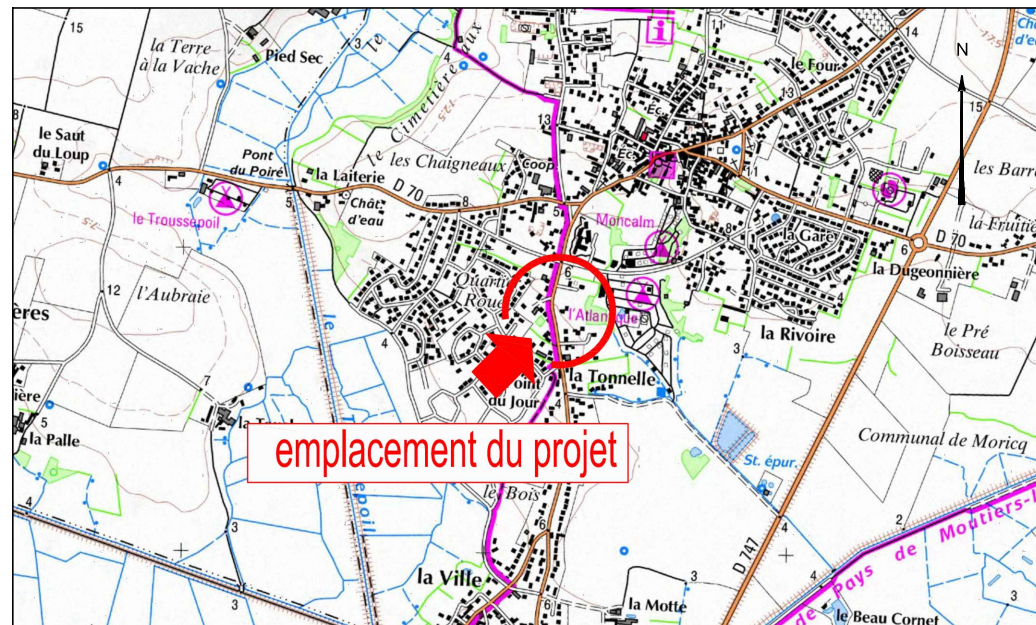
DEPARTEMENT DE LA VENDEE
COMMUNE D'ANGLES
 Route de la Tranche sur Mer
Lotissement à usage principal d'habitation
Le Clos Notre-Dame

autorisé par arrêté N°PA 085 004 21 S0003 du 20 septembre 2021
 autorisé par arrêté N°PA 085 004 21 S0003 M01 du 27 avril 2023

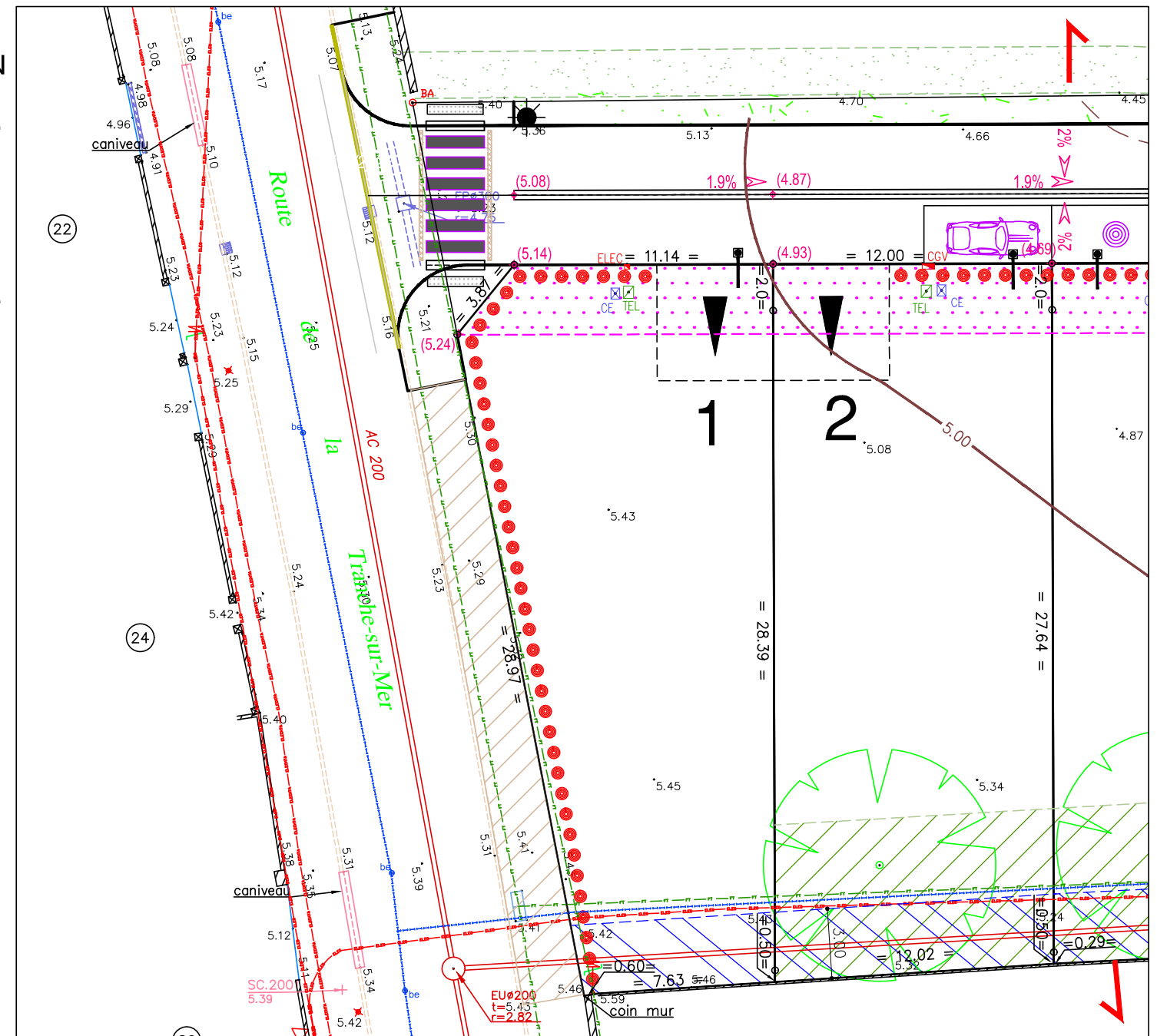
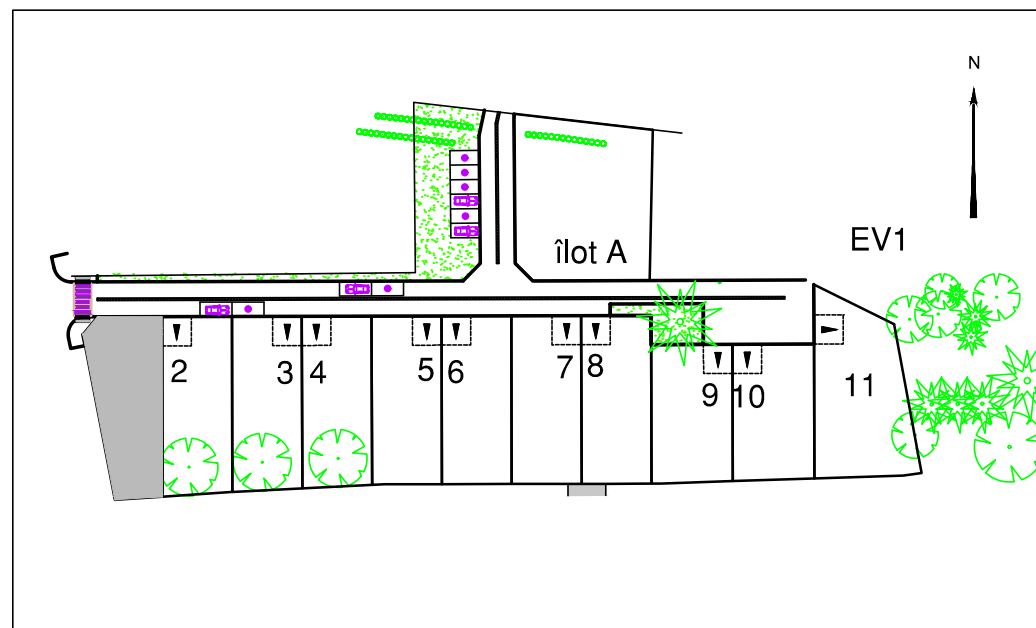
Superficie : 345 m²
 Superficie de plancher maximale : 240 m²

PLAN INDIVIDUEL

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



LEGENDE

- Zone non constructible
- Servitude d'aqueduc canalisation EU (zone non constructible)
- Zone de protection de la végétation existante (zone d'implantation possible d'annexes indépendantes à ossature bois ou d'aspect similaire sans fondations).
- Accès automobile privé interdit
- Accès automobile et emplacement obligatoire du parking privé non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante (confortation possible)
- Aire de présentation containers ordures ménagères
- Plantation projetée (emplacement de principe)

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 00.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- 00.00 - cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- — — — — regard tabouret EU
- T : — — — — — cote tampon du regard EU } cotes suivant
- rEU : 3.86 - cote radier du branchement EU } plan de récolement
- ☼ - candélabre
- ELEC ☒ - coffret électrique/citerneau eau potable/téléphone
- ☒ CE TEL
- Les eaux pluviales sont gérées à la parcelle
- — — — — canalisation EU AC existante en fond de lot
- Tout raccordement à cette canalisation est interdit
- — — — — réseaux existants sur parcelles seront déposés dans le cadre des travaux
- — — — — signe d'appartenance de mur
- o - borne OGE

Ouvrages hors sols :
 Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
 Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU, Electrique, Téléphone, candélabres).

Maître d'Ouvrage



Carrefour de la Croisée
 Port Bourgenay
 85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Paysagiste concepteur

Lorraine DONDAINAS

GEOUEST

26, rue Jacques Yves Cousteau - BP 50352
 85009 LA ROCHE SUR YON Cedex
 Tél. : 02 51 37 27 30 - Fax : 02 51 46 05 43
 contact@geouest.fr



DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
 85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
 Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

